

DOSSIER D'INSCRIPTION FORMATION PAR APPRENTISSAGE AIDE SOIGNANTE ANNEE 2024

Arrêté du 09 Avril 2020 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat Aide-Soignant.

Composition :

I.	Les coordonnées des deux Instituts de formation	P. 1
II.	Les conditions d'admission	P. 2
III.	La liste des pièces constituant le dossier d'inscription	P. 2
IV.	Informations pratiques	P. 3
V.	Autorisation de diffusion des résultats	P. 4
VI.	La fiche d'inscription	P. 5

Le dossier d'inscription est à transmettre à l'Institut de votre premier choix

**Dès la confirmation d'un contrat avec un employeur et avant le jour de la rentrée 26 aout 2024
par voie postale (Cachet de la poste faisant foi)**

Tout dossier parvenant après la date ne sera pas pris en compte

Pour toute information complémentaire contacter l'Institut de votre premier choix

I. COORDONNEES DES INSTITUTS DE FORMATION D'AIDES-SOIGNANTS

IFAS AUXERRE : Capacité d'accueil : 40

Centre Hospitalier

2 Boulevard de Verdun – 89011 – AUXERRE Cedex

☎ : 03.86.48.47.17 📠 : 03.86.48.47.44 📧 ifas@ch-auxerre.fr

IFAS TONNERRE : Capacité d'accueil : 35

Centre Hospitalier du Tonnerrois

Chemin des Jumériaux – 89700 TONNERRE

☎ : 03.86.54.34.81 📠 : 03.86.54.34.78 📧 ifas@ch-tonnerre.fr

Lien pour le site internet :

<https://www.gh-t-union.fr/formations/institut-de-formation-aide-soignants-et-soins-infirmiers-ifas-et-ifs-i/institut-de-formation-aide-soignant-ifas/institut-de-formation-aide-soignant-ifas-253-320.html>

II. CONDITIONS D'ADMISSION

- ⇒ Avoir 17 ans au moins à la date d'entrée en formation (il n'est pas prévu d'âge limite supérieur)
- ⇒ Etre en possession d'un contrat d'apprentissage ou document justifiant d'une signature éminente d'un contrat

III. LISTE DES PIÈCES CONSTITUANT LE DOSSIER D'INSCRIPTION

(Les photocopies doivent être lisibles)

- 1° Photocopie recto/verso de la pièce d'identité ou titre de séjour valide sur la durée de la formation ;
- 2° Une lettre de motivation manuscrite avec description du projet professionnel ;
- 3° Un curriculum vitae ;
- 4° Un contrat d'apprentissage signé ou tout document justifiant de l'effectivité des démarches réalisées en vue de la signature imminente.

ATTENTION :

En cas d'absence de validité d'un contrat d'apprentissage, vous devrez passer l'épreuve de sélection pour la formation Aide-soignante, en téléchargeant le dossier sur le site du CH d'AUXERRE.

- Les tarifs

TARIFS	FRAIS DE SCOLARITE	FRAIS ANNEXES	
IFAS		Tenues de stage	Frais de documentation
Auxerre	7 560 € ¹	120 € (caution)	Achats de livres ² (environ 50 €)
Tonnerre	9 032 € ¹	120 €	

(1) Tarif 2023 à titre indicatif

(2) Liste qui sera fournie dans le dossier d'admission

INFORMATIONS PRATIQUES

- La formation conduisant au DEAS débutera le 26 août 2024.
- **La formation comprend des stages extérieurs entraînant des déplacements : il est indispensable d'être en possession du permis de conduire et de disposer d'un véhicule.**
- **Les obligations vaccinales : il vous ai vivement conseillé d'anticiper les vaccinations contre l'Hépatite B avant votre admission définitive. Une vaccination TARDIVE peut entraîner **une-non admission en formation.****
- Il est fortement recommander l'achat d'un ordinateur.
- L'arrêté du 12 avril 2021, relatif à la formation aide-soignante précise que pour valider le Bloc 2 de la formation, l'élève aide-soignant doit fournir une Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (niveau 2).
Si vous êtes titulaire de cette attestation, fournir une photocopie lors de l'inscription.

AUTORISATION DE DIFFUSION RÉSULTATS DES EPREUVES DE SELECTION AIDE-SOIGNANT

A l'issue des épreuves de sélection aides-soignants, les instituts de formation d'Auxerre et Tonnerre, sont susceptibles de diffuser les résultats sur leur site Internet.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, nous avons besoin de votre accord.

Je soussigné(e), Mme, M.,¹ , candidat(e) aux épreuves de sélection Aide-Soignant(e)

autorise, n'autorise pas ¹, la diffusion de mon nom dans le cadre cité ci-dessus.

Pour faire valoir ce que de droit.

Date :

Signature : (du représentant légal identifié pour les candidats mineurs)

¹Rayer la mention inutile

**DOSSIER D'INSCRIPTION FORMATION PAR APPRENTISSAGE
AIDE SOIGNANTE - AUXERRE – TONNERRE**

(Pour une bonne communication, merci d'écrire lisiblement.)

I. FICHE INSCRIPTION 2024

Mme M.

NOM DE FAMILLE :

NOM D'USAGE :

Prénom(s) :

SITUATION FAMILIALE :

NAISSANCE : DATE :/...../..... LIEU et département :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL : VILLE :

☎ PORTABLE : [] [] / [] [] / [] [] / [] [] / [] [] ☎ DOMICILE : [] [] / [] [] / [] [] / [] [] / [] [] ADRESSE

MAIL :@.....

<u>Formations suivies</u>	<u>intitulés</u>	<u>dates</u>
<u>Dernier diplôme obtenu</u>	<u>intitulé</u>	<u>date :</u>

FINANCEMENT DE LA FORMATION

- EMPLOYEUR OUI NON en cours

COORDONNEES DE L'EMPLOYEUR :
.....
.....
.....

**CHOIX DES INSTITUTS: Vous devez obligatoirement noter votre choix dans l'ordre de préférence entre les 2 instituts :
Auxerre - Tonnerre**

1^{er} choix :

2^{ème} choix :

Je soussigné(e),
atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans ces documents.

A le

Signature

Et signature identifiée du représentant légal

Fiche à remettre à l'institut de formation de votre 1^{er} choix avec les pièces demandées lors de votre inscription, aucune inscription par internet n'est acceptée